

Lettre ouverte

**Recommandé A.R.**

**Objet** : V/article du 31 Août 2014  
« **Electrosensibilité – Un marché florissant** »  
de Monsieur Erwan SEZNEC

A l'attention de : **Monsieur Alain BAZOT**, Président et Directeur des publications  
**Monsieur Jean-Paul GEAI**, Rédacteur en chef  
**Monsieur Franck ATTIA**, Rédacteur en chef adjoint  
Copie à : **Monsieur Erwan SEZNEC**

Messieurs,

L'association nationale Robin des Toits, pour la sécurité sanitaire dans les technologies sans fil, souhaite réagir à l'article paru dans vos éditions du 31 août 2014 « Electrosensibilité : un marché florissant ». Cet article constate la multiplication, sur le marché, des articles « anti-ondes », avant de déconseiller à ses lecteurs, même électrosensibles, le blindage de leur domicile par ces moyens, au motif qu'aucune étude n'aurait montré le lien entre les souffrances des électro-sensibles et l'exposition aux ondes ; il enchaîne en ressortant l'histoire éculée des habitants de Saint-Cloud qui auraient commencé à rapporter des souffrances avant l'activation de l'antenne installée dans leur commune, et termine en tournant en dérision des dispositifs farfelus.

Une mise à jour étaye le propos en s'appuyant sur un avis de l'académie de médecine.

Commençons par cela, justement : l'académie de médecine.

Qui est son secrétaire général et rédacteur (solitaire) des avis écartant l'hypothèse des méfaits des ondes sur la santé ?

Le Dr Aurengo.

Qui a été membre du conseil scientifique de Bouygues Télécom pendant des années, caution scientifique de l'opérateur ?

Le même Dr Aurengo.

Nous sommes en fait au cœur du sujet : l'impact des ondes sur la santé est un sujet qui dérange de puissants intérêts industriels et commerciaux, et les opérateurs se sont hâtés de déployer leur réseau pour étouffer tout cela.

Parce qu'en effet, si vous pointez les marges supposées confortables des fabricants de dispositifs anti-ondes, vous passez sous silence le « business » des technologies sans fil, dont le chiffre d'affaires se compte en milliards !!

Si quelqu'un « profite », dans l'affaire, ce sont bien les opérateurs télécoms. Votre revue ne s'est d'ailleurs pas privée de dénoncer, en son temps, l'opacité des tarifs et les ententes sur les prix entre opérateurs.

Autre grande réussite des opérateurs, le fait d'avoir popularisé le mantra « aucune-étude-scientifique-ne-montre-les-liens-entre-l'exposition-aux-ondes-et-les-symptômes-des-électrosensibles ».

C'est complètement faux !!

Citons deux études de premier plan : DE Mc Carty, S.Carrubba, AL Cherron, C.Frilot et autres, du département de neurologie du LSU Health Sciences Center en Louisiane, USA : *l'électrosensibilité : la preuve d'un nouveau symptôme neurologique*, étude en double aveugle parue dans l'International Journal of Neuroscience de décembre 2011, ou encore l'étude de Magda Havas montrant les perturbations du rythme cardiaque induites par l'activité d'un DECT, parue dans l'European Journal of Oncology en novembre 2010. Précisons qu'il s'agit de deux revues scientifiques à comité de lecture, pas précisément du journal de Mickey.

Nous vous en prions, au lieu de répéter ce que disent les opérateurs, allez voir ces études, elles en valent la peine.

Alors oui, il y a des électrosensibles, cette pathologie est d'ailleurs reconnue par plusieurs pays ; et même au-delà, le souhait de la population générale de se protéger des ondes est légitime.

L'OMS a classé les champs électro-magnétiques, dans leur ensemble, dans la catégorie 2B en mai 2011, ce que votre article oublie de mentionner.

**Objet**: assister et fédérer les personnes et les collectifs qui luttent pour la sécurité sanitaire des populations exposées aux nouvelles technologies de télécommunications sans fil

**Siège social** : 55 rue Popincourt, 75011 Paris

**Adresse de correspondance** : 33 rue d'Amsterdam 75008 Paris

**Téléphone** : 01 47 00 96 33

**e-mail** : [contact@robindestoits.org](mailto:contact@robindestoits.org)

**Site** : [www.robindestoits.org](http://www.robindestoits.org)

Paris, le 19 Septembre 2014

**UFC-Que Choisir**

233 boulevard Voltaire

75011 Paris

Et pour faire pendant à la fameuse histoire sur l'antenne qui fait mal avant d'être activée, qui sent bon son story telling et qui ne repose sur aucun constat (d'huissier, par exemple), nous vous suggérons celles de Saint-Cyr L'Ecole et Rexpoëde, où des cancers d'enfants à faible occurrence dans la population générale sont apparus de manière très rapprochée dans des écoles couronnées d'antennes-relais.

Là, c'est du lourd !! Et cela mérite plus que la légèreté amusée avec laquelle vous traitez le sujet.

Là où nous tombons d'accord, en revanche, c'est que sur ce marché de la protection, les solutions efficaces, reposant sur des principes scientifiques comme la cage de Faraday (blindages), voisinent avec des solutions plus farfelues, voire avec de véritables arnaques. Mais ce « far-ouest » n'est que la résultante d'une situation où les pouvoirs publics ont manqué à investir le sujet et à conduire des recherches et des tests sérieux.

Il est urgent que des laboratoires publics indépendants conduisent des expériences dignes de ce nom et labellisent des produits que les électrosensibles, souvent déjà fragilisés économiquement par la perte de leur emploi, pourront acheter en toute confiance.

Comptant sur vous pour compléter votre information et rendre compte de ce sujet à l'avenir d'une manière moins biaisée,

Et au nom de toutes les personnes que votre article a fait réagir, vous nous obligeriez en publiant ce courrier comme un « droit de réponse » dans votre revue,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

**Etienne CENDRIER**  
Porte-Parole national